

21 MAI 2019

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU JEUDI 09 MAI 2019**

Sous la Présidence de M. Daniel BARBIER, Maire,

Présents : BARRAU Jean-François, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DEAGE Patricia, LANOVAZ-DETURCHE Valérie, PINGET Philippe, PISANI Éric, REMY Alain

Absents excusés : DA COSTA Sandrine, DESALMAND Joël (a donné procuration à DEAGE Patricia), MARECHAL Edwige, NAVILLE Catherine

Absents : MARECHAL Jérôme, MENONI Andrea

Mme Valérie LANOVAZ-DETURCHE est nommée secrétaire de séance.

1. Composition du conseil communautaire (Communauté de Communes Arve et Salève)

Accord local de gouvernance:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE d'un accord local fixant à 32 le nombre de sièges du conseil communautaire Arve et Salève avec la répartition suivante :

COMMUNE	Population municipale 2019	Accord local correspondant à la répartition actuelle des sièges qu'il est proposé de reconduire pour le prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaire de 2020
REIGNIER-ESERY	7 923	12
PERS-JUSSY	3 025	5
MONNETIER-MORNEX	2 311	4
NANGY	1 657	3
ARTHAZ PND	1 513	2
SCIENTRIER	1 176	2
ARBUSIGNY	1 102	2
LA MURAZ	1 058	2
TOTAL	19 765	32

AUTORISE M le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2. Attribution du lot étanchéité marché « construction d'une mairie et aménagement des espaces extérieurs » :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de retenir le devis de EFG (Entreprise Fantola Gasser) SARL 6 Rue de l'Industrie 74100 ANNEMASSE pour un montant de 6 297,65 € HT soit 7 557,18 € TTC et AUTORISE M le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3. Attribution de subventions aux associations pour 2019 :

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, DECIDE d'attribuer les subventions suivantes : Haute-Savoie Alzheimer 200 €, De l'ombre à la lumière 100 €, Secours catholique 100 €, Ligue Nationale Cancer 200 €, Assoc Familles Trauma Crâniens 100 €, Banque Alimentaire H-Savoie 100 €, Locomotive 50 €, ASSA Vétérans 400 €, Mutame 78 €, AFSEP 100 €, Handifestif 300 €, La R'Biolle 400 €, USEP 100 €, Espace Femmes 100 €, SEPAS Impossible 50 €, Croix rouge 200 €, Donneurs sang 400 €, AFSEP 100 €, Nous aussi 200 €, Le Bel Age 400 €, Basket club Pays Rochois 100 €, Les Amis des Sentiers 200 €, Comité des Fêtes 400 €, CODERPA 74 35 €, Protection civile 74 50 €, MFR Chaumont 50 €, ESCR 50 €, ADIMC 50 €, ADOT 74 50 €, Ecole St François 50 €.

4. Création et recrutement d'un contrat d'engagement éducatif :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

La création de deux emplois non permanents et le recrutement de deux contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'agent d'animation à temps complet pour une durée de 30 jours, à compter du 1^{er} juillet 2019 et jusqu'au 30 juin 2019.

La rémunération sera un forfait journalier de 100 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

- D'adopter la proposition de Monsieur le Maire,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

5. Modification des Règlements intérieurs et de la tarification du Service Enfance Jeunesse :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante que, le mercredi ne fait plus partie des activités extrascolaires mais périscolaires.

Il convient de mettre en adéquation les règlements intérieurs ainsi que la tarification du Service Enfance Jeunesse.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, ayant délibéré, à l'unanimité, valide les règlements intérieurs ainsi que la tarification annexés à la présente pour une application au 15 mai 2019.

6. Liste des frontaliers suisses et binationaux :

Monsieur le Maire expose que, le Conseil Départemental a fait parvenir la liste des frontaliers suisses et binationaux afin de la mettre à jour dans le cadre des fonds genevois.

7. Liste des jurés d'Assises :

Par tirage au sort sur la liste électorale, les noms des personnes proposées comme juré d'Assises sont déterminés. Après vérification avec les conditions requises, la liste est la suivante :

- BECAR née KANOUNI Cathy
- ABELLA Fabienne
- NEDEL Stéphanie
- TRANCHAND Camille
- QUOËX Philippe
- METRAL Franck
- JACQUEMOUD Thierry

Un courrier va être envoyé à ces personnes pour les prévenir et savoir s'ils acceptent cette désignation.

8. Décisions-devis :

Création d'un parking vers le pylône :

DESALMAND Martin TP 12 800.00 € HT soit 15 360.00 € TTC

TRANSMIS SAS 13 050.00 € HT soit 15 660.00 € TTC sachant que

dans ce devis le bornage est compris ainsi que le tout-venant.

Le Conseil Municipal retient le devis de TRANSMIS SAS.

9. Questions diverses :

- Démarrage des travaux pour la nouvelle mairie
- Les travaux au cimetière sont terminés
- Démission de Sandrine DA COSTA de l'ADMR
- Réunion du SIVU Foron : d'importants frais sont nécessaires pour la remise aux normes de la piscine ce qui induit une participation communale beaucoup plus importante.
- Fête des Mères : réception le 24/05